

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 22**

Régle de l'énergie
DOSSIER: <i>R-3492-2002</i>
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: <i>21 novembre 2003</i>
Pièces n°: <i>HQD-13</i>

doc. 6.22

Engagement 22 :

- 1) La conversion au numérique est-ce que cela fait baisser les coûts unitaires et le coût total des services télécoms assumés par HQD à court et long terme? (demandé par l'ACEF)**

Réponse :

La conversion au numérique ne fait pas baisser les coûts unitaires et le coût total des services.

La désuétude des équipements analogiques et des technologies à bande passante réduite a obligé Hydro-Québec à se tourner vers des technologies de réseaux numériques. En effet, les pièces de rechange au niveau analogique sont de plus en plus difficiles à trouver et l'expertise devient de plus en plus rare sur le marché.

Il faut également souligner que les liaisons analogiques à basse capacité étaient de moins en moins adaptées à l'évolution des réseaux de transport et de services. Les besoins grandissants des applications informatiques et bureautiques ont favorisé une expansion grandissante en matière de transfert et de transport d'informations.

Les coûts reliés à la technologie numérique sont équivalents aux coûts de la technologie analogique pour les raisons suivantes:

- La durée de vie des équipements analogiques était beaucoup plus longue que celle des équipements numériques.
- Le réseau d'Hydro-Québec était constitué de liaisons hertziennes analogiques comme principal équipement de transport. Pour relier des postes électriques séparés de 280 km, il fallait environ 3 postes répéteurs analogiques. Avec les technologies numériques à fibre optique, ces distances sont couvertes sans station intermédiaire ou répéteur. Le coût supérieur des technologies numériques est compensé par le nombre réduit de sites intermédiaires.
- Les technologies numériques exigent de nombreuses mises à jour concernant les logiciels d'opération et de gestion.

- 2) *Le transfert des télécoms administratifs de TransÉnergie au Centre de services partagés permet-il de diminuer les coûts? (demandé par l'ACEF)*

Réponse :

Le passage des activités de télécommunications administratives de TransÉnergie au CSP ne change rien en soi aux coûts de fourniture de ces services. C'est plutôt au niveau du rapatriement des activités de Connexim vers Hydro-Québec qu'un impact se fait sentir. Ainsi, en 2004, les prix unitaires de la majorité des produits et services de télécommunications administratives connaîtront une légère baisse.

Mais dans l'ensemble, la facture totale du Distributeur pour les télécommunications administratives augmente en 2004, principalement en raison d'une mise à jour de l'inventaire des liens téléphoniques tel qu'expliqué à la pièce HQD-11, Document 2, en réponse à la question 21.